

Séance du CONSEIL MUNICIPAL du
VENDREDI 25 OCTOBRE 2019

DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL d'AIRE SUR LA LYS
EN DATE du VENDREDI 25 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix neuf, le **VENDREDI 25 OCTOBRE** à 20H, le conseil municipal d'Aire-sur-la Lys s'est réuni en la salle des Mariages sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 18 OCTOBRE 2019.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mme CATTY Christine, M. MARQUANT Daniel, Mme WOZNY Florence, M. COLLE Philippe, Mme BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David - Maires-Adjoints, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, EDOIRE Isabelle, M. LERMYTTE François, Mme SAVARY Véronique, M. DENECKER Romain, Mme BLONDEL Suzette, M. BOULET Guillaume, Mmes LADERRIERE Lyse, DECRIEM Marie-Christine, M. FACON Jean-Noël, Mme DEGRACE Marie-Josée, M. DELPOUVE André, Mme COURTOIS Odile, M. DUBUISSON Frédéric, Mme CHRETIEN Stéphanie, M. FIEVET Gilles.

MEMBRES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DANEL Daniel a donné procuration à M. DUBUISSON Frédéric
Mme ROUX Nathalie a donné procuration à Mme WOZNY Florence
M. DAUCHY Dominique a donné procuration à M. DISSAUX Jean-Claude
M. CATTEZ François a donné procuration à Mme CATTY Christine
Mme VANDENBERGUE Séverine a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile

Secrétaire de séance : M. FACON Jean-Noël

Fin de la séance : 20h 51

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

.../...

OBJET : Exploitation d'un Parc éolien par la SAS Parc éolien de la chaussée Brunehaut sur les communes de BLESSY et ESTREE BLANCHE - Installations classées - Enquête publique environnementale - Avis du Conseil Municipal

2019-10-N° 11

Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais nous a informés, par courrier en date du 04 septembre 2019, d'une enquête publique relative à l'exploitation d'un parc éolien par la SAS Parc éolien de la chaussée Brunehaut sur les communes de BLESSY et ESTREE-BLANCHE.

En conséquence, une consultation est organisée sur le territoire des communes de BLESSY et ESTREE-BLANCHE, du 25 septembre au 25 octobre 2019 inclus .

Le Tribunal Administratif en date du 29 août 2019 a désigné Monsieur Jean-Paul DANCOISNE, en tant que Commissaire Enquêteur, lequel a tenu les permanences, en Mairie d'ESTREE-BLANCHE, jusqu'à ce vendredi 25 octobre 2019, date de clôture de l'enquête publique.

Le Conseil municipal est invité à émettre un avis sur cette demande d'autorisation, sachant que la CAPSO a pris la décision de ne plus développer de parc éolien. Par ailleurs, sur les hauteurs de BLESSY et ESTREE-BLANCHE, nous disposons d'une vue imprenable sur les Monuments historiques d'Aire-sur-la Lys.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Odile BAUDEQUIN - Maire-Adjointe,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal A L'UNANIMITE ; émet un AVIS DEFAVORABLE, sur la demande d'autorisation d'exploiter un Parc éolien, par la SAS PARC EOLIÉN DE LA CHAUSSEE BRUNEHAUT, sur les communes de BLESSY et ESTREE-BLANCHE, compte tenu des arguments repris ci-dessus.



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX

Accusé de réception en préfecture
062-216200147-20191025-111019-DE
Date de télétransmission : 30/10/2019
Date de réception préfecture : 30/10/2019